

gouvernement. La crise causée par la démission du ministre des Transports (M. Hellyer) l'a frappé, semble-t-il, beaucoup plus durement qu'il n'a semblé le laisser voir. J'étais très content de le voir aussi animé. Je l'ai écouté avec plus d'attention, même si je ne partageais guère ses opinions.

Je veux dire d'abord que tous les députés sauf le premier ministre, et j'espère qu'il est le seul de son parti dans ce cas, savaient qu'il existait une crise du logement. Ce n'est pas nous qui l'avons inventée; tous ceux qui ont parlé de la situation actuelle du logement au Canada, du Conseil économique du Canada à la commission d'étude qui a présenté son rapport en janvier, ont souligné cette crise. Le premier ministre était le seul à l'ignorer.

Comme il ignorait cet état de choses, le premier ministre a fait ce qu'on fait souvent avec les statistiques mais il n'a pas eu plus de succès en les utilisant que ceux d'entre nous qui font de même. Dans son discours, il a indiqué très justement qu'en 1966 et 1967 il y avait eu une véritable pénurie d'habitations. Je n'ai pas son texte sous les yeux, mais je suis à peu près sûr que c'est ce qu'il a dit. Il a ensuite comparé les résultats de 1968 avec ceux des deux années où il y avait eu une pénurie. C'est le genre d'escamotage statistique que nous pratiquons tous j'imagine en politique, mais qui n'éclaire pas la situation.

Il est vrai qu'il y a eu accroissement des mises en chantier en 1968, mais c'était seulement à cause des piètres résultats de 1966 et 1967. Si l'on part d'un niveau très bas, bien entendu le taux d'accroissement est très élevé, indépendamment des résultats. Fait beaucoup plus important et qui montre bien que le gouvernement actuel et le premier ministre ne se soucient pas du problème, c'est que sa comparaison du nombre des mises en chantier ne tenait pas du tout compte du genre d'habitations, du prix des maisons, des loyers exigés pour les appartements, du coût de construction des maisons, ni du simple fait que 5 p. 100 seulement de la population avaient accès à une grande proportion des maisons mises en chantier en 1968 et 1969. Voilà un manque absolu de conscience sociale—et je ne m'excuse pas de m'exprimer ainsi—de la part du premier ministre qui a dit à la Chambre ignorer l'existence d'une crise du logement et qui nous a cité des chiffres qui n'avaient aucun rapport avec les véritables problèmes et les véritables besoins de 95 p. 100 des Canadiens.

Que fait-on de certains faits qui expliquent la situation, monsieur l'Orateur? Si le premier ministre montrait un peu plus d'humilité

et se préoccupait davantage du bien-être de la population, il aurait admis ces faits; alors, il aurait pu alléguer qu'il faisait son possible. Refuser de les reconnaître, c'est tout simplement honteux de la part du chef d'un pays comme le Canada.

La vérité, la voici. Le Conseil économique du Canada a déclaré que nous devons avoir au moins 200,000 logements. En 1965, nous en avions 165,000, soit 35,000 de moins; en 1966, 134,000, soit 66,000 de moins; en 1967, 164,000, encore 36,000 en deça de l'objectif, et en 1968, nous avons presque atteint les 200,000. Même durant les quatre années à partir de 1965, il manquait environ 150,000 logements. Voilà la réalité qu'il faut envisager.

Quels sont les autres aspects de la réalité? Comme le signalait le député de Témiscamingue (M. Caouette), on compte 500,000 logements de qualité inférieure au Canada. Il existe, dit-il des logements,—et je ne veux pas verser dans le sentimentalisme larmoyant là-dessus,—où les enfants dorment dans des lits qui ne conviendraient même pas à des animaux, se font mordre par les rats durant la nuit. Des faits divers de ce genre sont relatés dans les journaux de tout le pays. Il y a au pays des logements où s'entassent huit, dix ou quinze personnes, qui ne conviennent même pas à des animaux et qui, de toute façon, ne devraient pas loger plus de deux personnes. Il y a beaucoup de logements au Canada—des dizaines, sinon des centaines de milliers—dépourvus de tout-à-l'égout et d'électricité et, dans certains cas, on n'y trouve pas les commodités qui font le confort de la vie moderne.

Il y a aujourd'hui, au Canada, 400,000 familles qui partagent leur logement et, dans ces cas, le logement ne suffit pas pour une seule famille. Il y a, d'un bout à l'autre du Canada, 100,000 familles qui figurent sur les listes d'attente pour les logements sociaux. Dans la seule agglomération torontoise, la liste comprend plus de 16,000 personnes. Tels sont les faits. Je le répète au très honorable premier ministre, libre à lui de se défendre s'il le désire, mais il n'a pas le droit d'abord de se leurrer, puis d'induire les Canadiens en erreur sur la situation déplorable du logement dans le Canada d'aujourd'hui.

Quels sont les autres faits pertinents? Depuis 1964, les frais de logement ont augmenté au Canada à un rythme annuel d'environ 10 p. 100. Le prix des terrains est passé de 200 à 500 p. 100 en peu d'années. Les loyers sont montés en flèche et il n'y a pas, dans ma circonscription, une seule famille logée dans un appartement, exception faite de